

LIGNE PEDAGOGIQUE DE LA CRECHE

LA COCCINELLE



Cette réflexion d'équipe a été effectuée dans le souci de permettre aux enfants et à leurs familles/représentants légaux d'évoluer dans un cadre agréable, cohérent et de tenter d'établir un fil rouge pour les actes de chaque membre de l'équipe.

La Coccinelle est une crèche privée, d'utilité publique et qui collabore avec de nombreux partenaires.

Mission de la crèche

La crèche doit répondre aux besoins des parents/représentants légaux de placer leurs enfants afin qu'ils puissent assurer leurs obligations, besoins ou envies professionnelles ou privées.

Elle doit accueillir les familles/représentants légaux dans un cadre professionnel, sécurisé et propice au bon développement de l'enfant ainsi que proposer un climat de respect, d'échange et de confiance tout en favorisant l'éveil de l'enfant et le plaisir de chacun.

Afin d'asoir notre façon de travailler, nous avons cherché à mettre nos valeurs en communs, afin que nos actes puissent être le plus cohérents possibles. De ce travail difficile sont ressorties les valeurs suivantes :

- **La liberté**
- **La découverte**
- **Le respect**
- **Le plaisir**
- **L'égalité**
- **La sécurité**
- **La confiance**
- **Le bonheur**

❖ **La liberté**

L'équipe éducative promeut la liberté de l'enfant en suivant son rythme de vie, son développement cognitif, moteur et affectif. Tout au long des divers moments de la journée, elle veille à respecter l'enfant en tant qu'individu unique. L'équipe éducative met en place des activités, des sorties afin de stimuler la créativité et le plaisir de chaque enfant. Le but étant que celui-ci puisse s'épanouir et trouver sa place au sein de la crèche. Les enfants doivent se sentir libres de s'exprimer, de partager, d'échanger et par des activités de faire place à leur imagination. Les membres de l'équipe se donnent les moyens d'encadrer les enfants en faisant part d'une grande liberté d'esprit en considérant chaque enfant individuellement et avec ses propres besoins.

❖ **La découverte**

L'équipe éducative, à travers des actes pédagogiques judicieux permet à chaque enfant d'éveiller sa curiosité et de prendre conscience de son être et de son environnement afin de le rendre autonome. Elle privilégie l'apprentissage et la découverte des sens à travers des sorties et des activités créatrices.

❖ **Le respect**

L'équipe gardera à l'esprit la notion de respect de soi, d'autrui ainsi que du monde qui nous entoure. Elle l'appliquera à chaque instant dans l'accompagnement des enfants accueillis et la transmettra au travers de son comportement ainsi que des activités qu'elle organise. L'équipe éducative veillera à utiliser un langage approprié lorsqu'elle s'adressera aux enfants, les enfants même petits, comprennent les mots clairs (ex : la vachette non la meuh-meuh...). Elle veillera, dans un soucis de respect et de non-différence à ne pas utiliser de petits noms, ou diminutifs de leurs prénoms (ex : Mon chéri,....).

❖ **Le plaisir**

En proposant des activités et des sorties ludiques, créatives, originales et variées, les responsables veilleront à apporter du plaisir aux enfants. L'équipe éducative aura également au centre de ses préoccupations de transmettre aux enfants qu'elle accompagne la notion de plaisir au travers des activités quotidiennes comme le plaisir de l'effort physique, le plaisir de manger, le plaisir de prendre soin de son corps et de sa santé.

❖ **L'égalité**

Chaque enfant est un individu unique et ne sera pas préterité par son niveau social, sa situation familiale, sa confession, ses origines ou sa différence physique ou mentale. L'équipe s'efforcera d'intégrer et d'aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe.

❖ **La sécurité**

En offrant un lieu d'accueil sécurisé, adapté et bienveillant ainsi qu'un accompagnement professionnel, l'équipe éducative répond aux besoins de sécurité

physiques et émotionnels des enfants et de leurs familles/représentants légaux. Des formations ou rappels de formations sont faits de manière régulières (ex. Premiers secours).

❖ **La confiance**

Les membres de l'équipe s'efforcent de créer un climat et une relation de confiance au sein du groupe et avec chaque enfant afin de favoriser le développement de la confiance en soi de chacun. De même, grâce à son empathie et au respect du secret professionnel, l'équipe crée une relation de confiance avec chaque parent/représentant légal.

❖ **Le bonheur**

En s'engageant à appliquer toutes les valeurs définies ci – dessus, l'équipe espère amener les enfants qu'elle accueille à trouver le bonheur. De plus, chaque professionnel veille à son propre équilibre émotionnel. Il est un exemple, véhicule et valorise les émotions positives sur son lieu de travail, au contact des enfants, des collègues, des parents/représentants légaux et des différents partenaires avec qui il se trouve en contact.

Description de l'institution

La crèche La Coccinelle a la capacité d'accueillir 30 enfants par jour, séparés en deux groupes verticaux de chacun 15 enfants de 0 à 5 ans.

L'organe responsable de la crèche est l'Association La Coccinelle. Son comité se compose de trois membres, président/e, vice – président/e et secrétaire. Les familles/représentants légaux qui inscrivent leurs enfants à la crèche deviennent automatiquement membres de l'association et versent un montant de Fr. 50.- à l'inscription pour toute cotisation. Lorsque le dernier enfant de la famille quitte la structure, la famille/représentant légal est automatiquement démissionnaire de l'Association.

La Coccinelle a ouvert ses portes le 02 août 2011, c'est une structure qui est constamment en évolution et veille à toujours mettre en œuvre de nouveaux projets afin d'améliorer la qualité de prise en charge des enfants qu'elle accueille. Le comité ainsi que l'équipe éducative ont un devoir de remise en question régulier.

Situation

La crèche La Coccinelle se situe dans la commune de Court (BE), à la rue Neuve 2, à 5 minutes à pied de l'école et à 10 minutes de la gare.

Elle occupe l'intégralité d'une maison familiale de 3 étages qui a su être transformée/adaptée en lieu d'accueil. La crèche dispose d'une salle de motricité, d'une grande terrasse ainsi qu'un grand jardin dont les enfants peuvent profiter quotidiennement. La crèche est bien centrée, d'accès facile, sans être au bord d'une route à grande circulation. Le quartier est calme et la cohabitation avec les voisins se passe relativement bien.

La Coccinelle profite pleinement de la proximité de plusieurs places de jeux ainsi que de grands espaces verts et de la forêt. Les enfants ont également la chance de pouvoir accéder à différentes structures accueillantes des animaux divers.

Equipe éducative

L'équipe se compose comme suit : la directrice qui est également présidente du comité, assure un 40% pour la gestion de l'exploitation, un 30% pour la conduite du personnel, un 30% pour la conduite pédagogique ainsi qu'un 20% de prise en charge auprès des enfants. Il est bien entendu que ces pourcentages peuvent varier en fonction des besoins de l'institution. Une responsable de groupe qui occupe également le poste de secrétaire du comité de l'Association, assure un 15% de conduite pédagogique, un 15% de conduite du personnel ainsi qu'un 40% de prise en charge auprès des enfants.

Entre 4 et 5 personnes diplômées assurent un pourcentage de prise en charge auprès des enfants en fonction du taux d'occupation de la crèche. Chaque personne diplômée a la référence de plusieurs enfants accueillis à la crèche. Ce qui permet d'avoir une personne de référence pour les familles/représentants légaux vers qui se tourner et qui se chargera de transmettre les informations concernant ses protégés à toute l'équipe éducative et qui tiendra à jour le dossier de chaque enfant dont elle est responsable.

L'équipe éducative est complétée par 4 apprenti(e)s ainsi qu'un(e) stagiaire annuel(le) qui a la possibilité d'accomplir sa formation à la fin de son année de stage.

Chaque membre de l'équipe éducative est appelé à travailler sur les deux groupes en fonction des besoins.

Les personnes diplômées ont la possibilité de compléter leurs connaissances et compétences en suivant des formations/cours ou autre de manière annuelle.

Des temps administratifs sont à disposition du personnel pour la formation, la mise en place d'activités ou le suivi des enfants.

Un/des retour/s concernant les enfants, les formations, les activités ou autres seront faits de manière mensuelle lors du colloque et profitera au reste de l'équipe éducative ainsi qu'aux enfants accueillis.

Population accueillie

La Coccinelle accueille, en deux groupes, des enfants de 0 à 5 ans indépendamment de leur niveau social, de leur situation familiale, de leur confession, de leurs origines ou

de leur différence physique ou mentale. La Coccinelle est une crèche verticale, elle accueille des enfants d'âges différents dans un même groupe et veille l'équilibre des deux groupes qu'elle abrite.

Les moments de la journée de l'enfant

Avant toutes choses, il est important de préciser que l'accent est mis sur l'extérieur. En effet, la crèche disposant d'un jardin ainsi que de places de jeux et de vastes forêts à proximité, l'équipe en fait largement profiter les enfants en organisant les activités aussi souvent que possible à l'extérieur. Les activités créatives, les repas et parfois même les temps de repos sont organisés à l'extérieur aussi souvent que le permet la météo.

Il est important pour l'équipe de transmettre aux enfants accueillis le goût et le plaisir du plein air. De même, il paraît indispensable que les enfants découvrent l'environnement qui les entoure et qu'ils développent un goût pour l'effort physique au travers de balades et de jeux d'extérieur.

Les journées de la crèche sont rythmées par des rituels c'est-à-dire des gestes et des événements qui reviennent chaque jour, dans le même ordre et, souvent, aux mêmes heures. Celles-ci, une fois clairement établies, rassurent l'enfant, car elles lui permettent de savoir ce qui va arriver et de l'aider à se situer dans le temps.

Notre ligne pédagogique

❖ L'accueil d'un enfant

L'accueil est un grand moment de collaboration et d'échange avec les familles/représentants légaux. Cela implique que l'enfant et ses parents/ représentants légaux se sentent accueillis à leur arrivée et en confiance lorsqu'ils nous transmettent des informations.

L'éducatrice responsable du groupe est chargée de l'accueil de l'enfant doit être disponible et à l'écoute. A la fin de la journée, les rôles sont inversés, c'est l'éducatrice responsable du groupe qui transmet aux parents/représentants légaux les informations importantes concernant leur enfant. Elle est consciente du poids des mots qu'elle utilise quand elle parle de l'enfant à son parent/représentant légal. Elle veille à ne plus intervenir une fois que le parent/représentants a repris son enfant.

En cas de séparation difficile, il est souvent plus bénéfique que le parent/représentants ne s'attarde pas trop longtemps avant de partir, mais cela dépend bien-sûr de chaque situation.

L'enfant a parfois besoin d'un moment de transition plus ou moins long, nous faisons en sorte de ne pas le brusquer et lui laissons le temps d'observer avant qu'il soit prêt à jouer.

Pour permettre une vie collective, des horaires d'arrivée et de départ sont introduits dans le règlement.

❖ **Les transmissions**

Le moment des transmissions est un moment particulièrement important dans le relais des informations concernant l'enfant entre représentants légaux et professionnels. C'est également un moment déterminant et précieux dans la construction d'une relation de confiance et de partenariat entre la famille, les représentants légaux et la crèche ainsi que pour le partage des différentes expériences de vie de l'enfant.

L'attente des représentants légaux par rapport à ce moment de transmissions sera évoquée lors de l'adaptation de l'enfant dans le groupe. L'équipe sera donc attentive à s'adapter selon les attentes des représentants légaux.

Les transmissions seront faites par l'éducatrice responsable de groupe et ne doivent pas forcément être trop détaillées (activités, repas, sommeil, élément exceptionnel) et seront adaptées selon les besoins et l'âge des enfants.

Ainsi, chacun veillera à bien anticiper ces moments afin de se rendre disponible et précisément informé sur la journée qu'a vécue l'enfant à la crèche. On sera attentif à créer une ambiance propice aux retrouvailles et aux transmissions. On veillera à ce qu'une tierce personne soit présente (stagiaire/élève) auprès du groupe afin d'être disponible pour accueillir les familles. Si un moment de transmissions devait se prolonger, on proposerait au représentant légal de continuer la discussion ultérieurement et fixeront, avec lui, une date d'entretien.

Importance de la disponibilité lors des échanges :

- Les autres enfants ou représentants légaux (dans la limite du possible) ne doivent pas se trouver près des personnes lors de ces transmissions, dans une idée de secret professionnel ainsi que de respect de la vie privée des familles/personnes concernées.
- Les transmissions reçues lors de ces moments, lorsque celles-ci sont importantes, sont relayées au responsable du jour ainsi qu'à l'éducateur/trice référent/e (voie orale ou écrite) qui mettra à jour les fiches de l'enfant, ou le déléguera, et en informera ses collègues lors du colloque ou à un autre moment pour un travail collaboratif et constructif autour de l'enfant. Un entretien avec les représentants légaux peut être proposé.

❖ **Les séparations et les retrouvailles**

Afin de permettre le transfert d'informations, plusieurs outils sont utilisés :

- Créer un climat accueillant dans les salles.

- Laisser l'enfant et le représentant légal arriver et partir dans le vestiaire en lui laisser un temps d'observation, sans forcément intervenir.
- Un représentant légal ne « s'installe » pas lors des séparations et retrouvailles, sauf si celles-ci sont difficiles (au début).
- S'assurer de la présence de la stagiaire comme relais sur le groupe à ce moment - là.
- Créer une relation tripartite en entrant en relation avec le parent et l'enfant.
- Veiller à offrir à chaque moment de partage avec les parents et l'enfant (arrivée/départ) une écoute bienveillante, sans l'intervention d'autres enfants.
- S'informer de l'état général de l'enfant à l'arrivée (noter les informations dans les outils prévus) et redonner des informations précises au représentant légal lors du départ.
- Repérer les rituels de séparation de chaque enfant et permettre, en les utilisant, d'adoucir ces moments.
- Introduire l'enfant dans le groupe et l'orienter vers une activité individuelle ou collective, dans le but de rester disponible pour les prochaines arrivées ou départs.
- Si la séparation reste difficile, proposer son aide avec la douceur et compassion nécessaire afin d'accompagner et accueillir l'enfant au sein de la vie de la crèche.
- Entendre les remarques des représentants légaux et les orienter si besoin vers un entretien ultérieur.
- Gérer le temps de la retransmission (par rapport aux besoins du groupe).
- Offrir un climat d'accueil jusqu'au départ du dernier enfant.

❖ **Les objets transitionnels**

Un enfant qui passe sa journée en crèche a besoin pour se rassurer, se recentrer sur lui, de son doudou. Par conséquent, les doudous sont accessibles quasi en permanence. Dans les moments tels que promenade ou repas, nous demandons à l'enfant d'aller ranger son doudou dans son sac. Si l'enfant refuse et qu'on voit que c'est difficile pour lui, on lui proposera une alternative. Exemple : coincé le doudou derrière la chaise, prendre le doudou en promenade dans un sac... Il s'agit de faire preuve de créativité. Lorsqu'un parent exprime le désir que le doudou ne soit disponible que pour la sieste de son enfant, nous pouvons le rendre attentif au fait que l'enfant passe une journée entière en crèche sans la présence de son parent. Or, parfois, il a besoin de se réconforter. Les doudous peuvent être des lolettes, des vêtements, des objets etc...

❖ **L'accueil de l'enfant dans le groupe**

L'accueil est un moment de rassemblement dans un endroit fixe, dans la mesure du possible. L'enfant fait partie d'un groupe en tant qu'individu. Il est assis, sans doudou, sans jeu. Il est prévu, au début de chaque accueil, un « au revoir aux doudous » à travers un petit rituel afin de faciliter la séparation d'avec cet objet transitionnel pour les enfants qui en éprouvent de la difficulté.

Le moment d'accueil permet d'amorcer la journée, le repas, la sieste, l'activité... Lors d'un accueil, on chante, on raconte, on joue à un jeu collectif, ... L'enfant a des possibilités de prises de parole devant / dans le groupe, un moment d'échange.

Cependant, l'accueil reste un moment nécessaire pour asseoir sa place au sein du groupe, garder un repère dans le temps ainsi qu'avoir une possibilité de parole et d'échange pour tous avec le reste du groupe. Les enfants peuvent prendre part à sa réalisation en y apportant leurs envies et leurs idées. Les différentes possibilités d'activités de la journée y sont présentées et discutées ainsi que lors de l'accueil du matin, un tableau des présences est rempli avec le groupe afin qu'ils connaissent les personnes qui vont les accompagner sur la journée.

❖ **Les repas**

La crèche La Coccinelle propose des repas sains et équilibrés préparés avec soin par la cuisine de la Pimpinière à Loveresse. Le SSEVT s'occupe de livrer le repas de midi. Un plan de menu hebdomadaire est disponible et peut être consulté en tout temps puisqu'il est affiché dans chacun des groupes à disposition des familles.

Le personnel éducatif est responsable de la préparation des divers déjeuners, collations et goûters. L'équipe éducative mange avec les enfants à chaque repas, offrant des moments basés sur l'interaction, le partage et l'exemple. Ces moments sont des repères temporels dans la journée.

Quatre repas sont pris à la crèche :

- Le déjeuner sucré ou salé : entre 8h00 et 8h45
 - Fruits, yogourts, pain aux céréales ou pain complet, beurre, confiture maison, miel, (pâte à tartiner BIO au chocolat et noisette, exempte d'huile de Palme, de graisse hydrogénée et de sirop de glucose), jus de fruit (parfois frais), lait (aussi sans lactose), cacao, céréales, charcuterie, fromages, oeufs.
- La collation : entre 9h30 et 10h15
 - Fruits (min. deux sortes) ou légumes crus (min. deux sortes) et de l'eau.
- Le repas de midi : de 12h00 à 13h00
 - Le plat principal est toujours composé de féculents, protéines et légumes. En plus, des crudités sous forme de salades sont proposées chaque jour. Il est fréquent de terminer le repas avec de la soupe. Un dessert à base de produit laitier ou de fruit est proposé.
- Le goûter : entre 15h45 et 16h30
 - Fruits (min. deux sortes) ou légumes crus (min. deux sortes) et complément sucré ou salé (cakes, tartes, madeleines, biscuits, produits laitiers (toujours faits maison)).

→ Tous les repas sont accompagnés d'eau. L'hiver, il est proposé des tisanes non sucrées.

❖ La pédagogie autour du repas

Les repas se déroulent en commun. Les plus petits, dont le rythme est personnel à chacun, sont accompagnés individuellement au moment des repas. Puis, progressivement ils rejoignent les repas collectifs. Les enfants participent à la mise en place du couvert et peuvent choisir leur place à table. Les plats sont apportés, présentés et parfois même commentés. Il est important que les enfants puissent savoir ce qu'ils mangent et comment cela a été préparé. Il est également important que les enfants puissent voir les plats avant qu'ils ne soient découpés.

Quelques règles s'appliquent lors des repas :

- On ne prend pas de jouets, doudous, lolettes ou autres à table.
- On reste assis « correctement et calmement » pendant le repas.
- On ne joue pas avec la nourriture ou les couverts de table (set y compris).
- Quand on touche, on prend.
- On parle doucement (pas de cris).
- On mâche la bouche fermée.

Selon notre pédagogie, nous mettons en place une atmosphère (convivialité et sérénité) et un cadre dans lequel l'enfant sera acteur de son repas et de ses choix. L'équipe éducative se doit d'accompagner les enfants sur la route de la découverte du plaisir de manger et de son utilité (sensibilisation à la diététique).

En règle générale, l'équipe souhaite faire découvrir saveurs et couleurs aux enfants. Elle s'assurera que l'enfant se serve d'une assiette variée et tentera d'équilibrer le repas de l'enfant. L'équipe fait preuve de souplesse et adapte ses exigences selon les enfants.

Les enfants sont encouragés à goûter les différents aliments mais ne sont jamais contraints, ni obligés de finir leur assiette. Ils ont toutefois le droit au dessert. Nous n'utilisons pas le dessert comme récompense, et manger au-delà de sa faim (pour avoir la chance de goûter au dessert) pousse à être trop plein et inconfortable.

Le personnel éducatif, souhaite favoriser les prises d'initiatives des enfants ainsi que leur autonomie. C'est pourquoi les enfants seront invités, dès que leur développement le permet, à se servir seuls et seront encouragés à utiliser leurs services correctement.

IMPORTANT

*Etant une structure professionnelle de l'enfance, il est dans notre devoir de transmettre une alimentation saine et irréprochable aux enfants autant par la qualité que par la quantité. Par conséquent, au moment de la diversification alimentaire et au moins jusqu'aux 3 ans de l'enfant, nous **limitons les sucres rapides ajoutés** dans son alimentation. Les sucres naturellement présents dans son alimentation suffisent à combler ses besoins nutritionnels.*

❖ **Les moments de soins (lavage de mains, des dents, change et WC)**

L'hygiène, la sécurité, l'autonomie, la verbalisation ainsi que l'invitation sont les mots clés de ces moments riches d'interactions et souvent uniques dans la relation individuelle éducatrice – enfant. L'adulte doit être conscient que ce moment d'attention particulière pour l'enfant est important pour lui et lui donner toute son écoute.

L'enfant sera encouragé et motivé à utiliser le pot ou les w.c munis d'un adaptateur, mais il n'y sera jamais forcé.

L'équipe veillera à utiliser les produits adéquats pour les soins en tenant compte des éventuelles allergies ou sensibilités différentes. Les produits utilisés seront les plus naturels et sains possibles.

L'équipe profitera de ces moments pour apprendre aux enfants à utiliser l'eau de manière responsable ainsi qu'à ne pas gaspiller les produits (savon, dentifrice, ...) mis à leur disposition.

❖ **L'intimité**

La pudeur revêt une dimension culturelle et personnelle. Chacun possède ses propres codes de pudeur qu'il est important de respecter.

Respecter l'intimité de l'enfant, c'est par exemple ne pas lui réclamer qu'il fasse un bisou à l'adulte ou aux autres enfants car c'est à l'enfant seul de décider de quel contact physique il a besoin avec les autres.

Parce que la notion d'intimité chez l'enfant n'est pas innée, se construisant en fonction de sa maturité psycho-affective, le rôle des adultes est essentiel et c'est parce que l'enfant ne sait pas d'emblée qu'il a droit à une intimité, que l'adulte se doit de la protéger.

De 0-2ans : On n'expose pas le corps des bébés même si la notion d'intimité leur est totalement étrangère. Le change est par exemple un moment d'intimité qu'il importe de préserver.

- Les soins aux bébés amènent l'éducateur/trice à entrer dans l'intime du corps du bébé et c'est pourquoi ils doivent être effectués avec pudeur, douceur et en lui parlant. Des soins non enveloppants, non contenant peuvent constituer des micro-agressions pour le bébé.

Vers deux ans : L'enfant acquiert une certaine autonomie corporelle et psychique, il est essentiel de l'y encourager et de respecter l'intimité qu'il commence à réclamer.

- Certains soins corporels peuvent alors nécessiter des aménagements dans ce sens. C'est également le moment où aller à la selle devient un temps intime et le pot n'a donc rien à faire au milieu du salon, exposé au regard de tous, la porte des W.C peut progressivement être fermée ou poussée.

Vers 3/4 ans : C'est le moment où l'adulte peut les sensibiliser à la question de l'intimité, la sienne ainsi que celle de l'autre.

- Les conduites exhibitionnistes ou la curiosité de l'enfant pour les questions corporelles doivent être comprises comme normales mais doivent pour autant être reprises par l'adulte. C'est le moment où l'adulte sensibilise l'enfant au fait que notre corps nous appartient et que cela s'applique autant à lui qu'aux autres, enfants comme adultes.

Quel que soit l'âge, il importe toujours que les soins prodigués soient contenant, enveloppant et accompagnés de paroles. Ils doivent être également adaptés à la maturité et aux besoins de l'enfant. C'est ce qui garantit qu'il pourra construire son intimité de manière sécurisée.

❖ La sieste

Nous veillons à respecter le rythme de chaque enfant. Pour répondre à leurs besoins de développement, les enfants doivent bénéficier à la fois d'une bonne qualité et d'une bonne quantité de repos. C'est pourquoi, nous proposons plusieurs siestes tout au long de la journée selon les besoins de chacun. Toutefois, une sieste collective est prévue en début d'après-midi.

Dans notre institution, nous ne réveillons pas les enfants car nous considérons que leur réveil spontané aura lieu quand leur sommeil aura été suffisamment réparateur. Cependant, nous restons à l'écoute des parents et à leur demande. Ainsi, il est donc envisageable de limiter le temps de sommeil d'un enfant selon la situation.

Un enfant qui ne souhaite pas dormir ou qui n'arrive pas à s'endormir, peut quitter la salle de sieste avec l'autorisation d'un adulte (généralement l'adulte attend minimum trente minutes avant de sortir un enfant de la salle de sieste). Il peut s'isoler et passer un moment tranquille dans la salle de jeux en attendant et en respectant les enfants qui dorment.

Les enfants disposent d'un matelas au sol avec un draps, d'un coussin, d'une couverture et sont équipés de leurs effets personnels (doudous, lolettes, ...) pour leur temps de repos. Les bébés et les plus jeunes enfants sont souvent installés dans les lits superposés (parfois dans des sacs de couchages) afin d'assurer leur sécurité.

Suivant leurs autonomies, les enfants se déshabillent seuls ou sont aidés par l'adulte. Ils peuvent choisir ce qu'ils désirent garder ou enlever. Lorsque tous les enfants sont installés, le silence et la pénombre sont de rigueur. L'adulte explique qui sera là au réveil et un moment de détente est organisé (musique douce, histoire, ...). L'adulte observe si les enfants ont besoin de sa présence pour s'endormir, il passe vers chacun.

❖ **Les activités non – dirigées ou jeux libres**

Se regroupent sous activités non dirigées toutes les activités des enfants spontanées où l'adulte se tient en retrait.

Celles-ci regroupent : le jeu symbolique, les jeux moteurs, sensoriels, les jeux de société, de collaboration, d'acquisition cognitive et de créativité.

Dans ces moments - là, l'enfant choisit ses activités selon ses besoins et ses envies. Il peut également choisir de se reposer, d'observer ou de regarder un livre.

Cette catégorie d'activités implique de manière certaine la réflexion de l'adulte en amont quant au matériel mis à disposition, à l'organisation et à l'aménagement des salles ainsi qu'aux limites de l'espace autorisé à l'extérieur. Ces moments permettent à l'enfant de vivre sa vie d'enfant et que le lieu d'accueil soit un lieu de vie. L'équipe met cette pratique au centre du bien – être de l'enfant.

De manière générale, ces activités ont lieu à tous moments de la journée.

❖ **Les activités dirigées**

Elles peuvent être anticipées ou spontanées. Elles s'appliquent à un temps donné concernant un groupe d'enfants encadrés par un adulte avec un fil conducteur. L'activité dirigée peut toucher à tous les domaines de développement.

L'équipe éducative veillera à diversifier les activités selon les domaines suivants :

- Développement moteur
- Développement cognitif
- Développement sensoriel
- Développement affectif
- Développement social
- Développement créatif

Il est important de souligner que la production de résultats n'est pas obligatoire et n'est pas toujours calquée sur un exemple destiné à être recopié, fourni par l'adulte. Dans cette même optique, l'enfant n'est pas obligé de participer aux activités proposées. Il est motivé, stimulé, encouragé à y prendre part.

❖ **Les activités créatrices, la créativité**

Les activités créatrices proposées devraient être en accord avec le stade de développement de l'enfant. De ce fait, l'intervention de l'équipe éducative doit être minimale. Elle mettra donc le matériel nécessaire à l'activité à disposition de l'enfant et le laissera libre de l'utiliser comme il le souhaite et selon ses moyens.

Pour une optimisation de l'activité créatrice et de l'accompagnement des enfants, l'équipe éducative veillera à accompagner de préférence un petit groupe.

Afin d'éviter la recherche de résultat en matière d'esthétique (avis d'adulte), nous éviterons qu'une activité créatrice se déroule sur plus de trois demi-journées.

L'écologie et la créativité pouvant être bonnes alliées, les activités proposées seront en partie créées avec des matériaux recyclés, les représentants légaux pouvant être sollicités pour ce matériel.

❖ **Les sorties et le jardin**

Comme déjà abordé plus haut, l'équipe met un accent particulier sur l'extérieur. En effet, la crèche dispose d'un jardin sécurisé dont les enfants peuvent profiter à n'importe quel moment de la journée, toujours accompagnés. Les activités, libres ou dirigées, y sont organisés aussi souvent que possible mais au minimum une fois par jour. Si la météo ne permet pas de rester dans le jardin, l'équipe organise des balades dans la nature, en forêt ou au village.

Le groupe se rend également régulièrement aux diverses places de jeux du village, ce qui permet l'intégration des enfants de la crèche dans la vie de la commune ainsi que de profiter des installations mises en place dans ces lieux

Tous les déplacements se font en groupe. Le groupe attend que toutes les personnes soient ensemble pour traverser la route ou un passage difficile (ex : train) afin d'assurer la sécurité. La possibilité de scinder le groupe est possible en accord avec les personnes encadrant la sortie.

Lors de ces sorties, l'équipe veillera à la sécurité des enfants mais surtout à en faire des moments privilégiés de découverte, de plaisir, de connaissance de leur environnement et des multiples possibilités d'apprentissages.

Il semble également important pour l'équipe de transmettre aux enfants le plaisir et la nécessité du grand air. Dans une société qui se sédentarise de plus en plus, l'équipe souhaite éveiller chez les enfants le plaisir de bouger et elle privilégiera ainsi la marche à la poussette, tout en tenant compte des capacités de chaque enfant.

L'idée de découverte, de plaisir, de connaissance de son environnement et de possibilités multiples d'apprentissages comporte aussi la possibilité aux enfants d'expérimenter en ; grim pant, se salissant, se mouillant, découvrant ou encore en jouant avec la nature ... (ceci dans les limites convenables) et en étant encadré.

Quelques exemples :

- Sauter dans les flaques
- S'arrêter lors d'une balade à une fontaine
- Grimper sur divers éléments qui nous entourent, le tout dans le respect du matériel
- Lâcher les mains : possibilité lorsque les éducatrices encadrent le groupe, une à l'avant et une qui ferme la marche afin de prévenir les accidents ou éléments extérieurs présentant un/des risques (Ex. rues à 30 km, chemins de quartiers, chemins blancs...)
- Petits animaux : insectes, escargots ou autres restent dans leur milieu naturel où ceux-ci sont découverts. Les animaux à poils/plumes, ne sont approchés/touchés qu'encadré par une éducatrice et avec son accord
- Les bois/ cailloux ou autres découvertes : possibilité de les prendre sous condition de les laisser à l'extérieur de la crèche ou dans le sac.

❖ **Les moments de transitions**

Les moments de transitions ont lieu entre les temps forts qui rythment la journée de l'enfant à la crèche.

Lors de ces temps, la disponibilité de la responsable auprès des enfants n'est pas optimale car elle doit gérer en parallèle les accueils du matin, les levés de sieste et les départs de l'après – midi.

La plupart du temps, durant ces périodes de transitions, des moments d'activités non dirigées sont mis en place comme précisé plus haut, ces moments doivent être réfléchis et organisés par l'adulte en amont. Les élèves et stagiaires sont responsables de pallier au manque de disponibilité de la responsable durant ces moments de transitions avec une activité, un encadrement du groupe, de l'aide ou autre, discuté ultérieurement ou non.

❖ **La sanction**

Pour le bien - être de tous, un cadre clair avec des règles de vie en collectivité est à respecter par chacun. Les règles et limites à respecter sont expliquées aux enfants afin qu'elles aient du sens pour eux. Le respect de l'autre est une valeur fondamentale dans l'apprentissage de la vie en collectivité. De plus, le cadre de vie mis en place est réfléchi de manière à éviter les conflits répétitifs.

En cas de conflits, l'équipe éducative n'intervient pas forcément. Elle encourage les enfants à essayer de trouver des solutions et de régler leur conflit par eux – mêmes.

En cas de transgression d'une règle, l'éducateur/trice explique à l'enfant pourquoi ce comportement ne peut être admissible. Elle le fait à deux ou trois reprises si la situation est sans gravité en lui expliquant qu'une sanction pourrait arriver. Dans certains cas,

il peut arriver qu'une action soit sanctionnée immédiatement. Les éducateurs/rices adaptent leurs interventions selon l'âge et le développement des enfants.

Ces démarches demandent beaucoup de verbalisation et de dialogue avec l'enfant car il doit comprendre pourquoi il est sanctionné. Un accent sera mis sur la valorisation des actes corrects ainsi que sur des sanctions qui permettent la réparation des torts causés. En effet, l'équipe estime qu'une sanction doit avoir un sens et permettre à l'enfant de racheter sa conduite.

Les types de sanctions :

- Les réprimandes (elles doivent être graduées) :

Dans la crèche, l'éducateur/trice peut par exemple avertir une ou deux fois un élève avant de le sanctionner. L'important est que l'enfant sache au bout de combien d'avertissements il sera sanctionné, et que l'accompagnant fasse ce qu'il dit, c'est-à-dire qu'il sanctionne effectivement

- Les exclusions (toutes comme les réprimandes, peuvent être graduées) :

Privation temporaire ou pour une durée déterminée de participation à un moment de parole, à une activité à haute teneur de désir.

- L'isolement :

De manière temporaire sous surveillance d'un adulte.

- Les privations de droits :

Droit de circuler dans la crèche, droit de circuler seul en dehors de la crèche (il doit donner la main à l'accompagnant/e lors d'une sortie...), droit d'effectuer une responsabilité, droit à l'autonomie (l'enfant ne peut ouvrir seul une porte, prendre un matériel collectif...), droit de prendre la parole....

- Les réparations :

La réparation peut être réelle lorsqu'elle est directement liée au préjudice subi (exemple : l'enfant a détruit la construction d'un camarade : il la refait à l'identique)

La réparation peut être symbolique : parole d'excuses non culpabilisantes, poignée de main, transfert de privilèges/avantages,

La réparation peut prendre la forme d'un travail d'intérêt général : tâche utile au groupe/à la crèche (rangement, nettoyage, préparation du goûter, aide au service ...)

Points de vigilance :

- Les sanctions ne doivent pas être appliquées de façon mécanique. Elles doivent conserver tout leur sens éducatif.
- Les sanctions prises en fonction des infractions commises doivent être clairement énoncées, prévisibles car connues de tous.
- Les sanctions doivent être levées avec un rappel à l'enfant du pourquoi elle a eu lieu.
- Toujours rester dans la communication, la verbalisation et le dialogue avec l'enfant car il doit comprendre pourquoi il est sanctionné. Le lien avec l'enfant ne doit jamais être cassé.

- Un acte sanctionné et réparé est considéré comme clos, de ce fait, on ne reviendra pas inlassablement sur celui – ci.

❖ **Les anniversaires**

Les anniversaires des enfants sont anticipés grâce à des panneaux de référence dans le groupe.

Si un enfant a son anniversaire le jour même, l'éducatrice ayant le groupe en charge l'anticipe et :

- Précise à l'accueil que nous fêtons un anniversaire.
- Chante des chansons.
- Prévoit un gâteau (avec la collaboration des parents/représentants légaux s'ils le souhaitent) avec le nombre de bougies que l'enfant aura à souffler

Si l'enfant vient à la crèche toute la journée, nous réserverons ces rituels pour le goûter de l'après – midi. Une petite fête peut être organisée et des photos peuvent être prises avec l'appareil des parents ou avec leur consentement.

Si aucune demande n'est faite et que l'enfant a eu son anniversaire (le week – end passé par exemple), on peut le lui souhaiter en l'accueillant le matin, mais rien de spécifique ne sera organisé.

Nous serons attentifs à la sensibilité de chacun car l'émotion suscitée par ce genre de situation (tous les regards sur soi, ...) n'est pas évidente à gérer pour certains enfants.

❖ **Les Fêtes**

Tout au long de l'année, des fêtes ont lieu. Dans notre institution, nous célébrons avec vos enfants ; Noël, Pâques, la fête des mères ainsi que la fête des pères. Noël et Pâques sont célébrés comme des fêtes traditionnelles et non religieuses.

En ce qui concerne la période de Noël, nous fêtons le mois de décembre avec des chansons, des histoires, un calendrier de l'Avent, des bricolages et une fête de Noël où parents et enfants sont cordialement invités pour un petit spectacle concocté par les enfants eux-mêmes et pour un petit goûter à partager. Une belle occasion pour passer un bon moment convivial.

Dans le cadre de la structure, nous célébrons également volontiers les anniversaires des enfants ; nous laissons les parents apporter le gâteau de leur choix. (Merci de ne pas apporter de bonbons et autres sucreries).

❖ **Les sujets difficiles**

Sous la dénomination « sujets difficiles », nous entendons : la mort, la séparation, le divorce, la sexualité, la religion, les croyances, la maltraitance, les accidents, les maladies et les enfants différents.

Lorsqu'un enfant pose une question sur un sujet difficile, l'équipe tentera de répondre le plus rapidement possible avec des mots vrais et compréhensibles pour l'enfant sans aller plus en profondeur que la question ne le demande. Elle veillera à proposer un endroit adéquat à la discussion, certains questionnements/sujets ne concernant pas le groupe.

Elle évitera les non – dits, verbalisera son ressenti, se respectera sans imposer son opinion/sa croyance ou autre, et gardera la possibilité de dire à l'enfant qu'elle est prise au dépourvue, qu'elle a besoin d'y réfléchir et qu'elle lui répondra plus tard.

L'équipe éducative se mettra au niveau de l'enfant et n'oubliera pas que le sujet est souvent moins « délicat, tabou, gênant ou effrayant » pour l'enfant que pour l'adulte.

L'enfant doit sentir que sa question est légitime et qu'il n'a pas à en avoir honte. L'équipe veillera à ce que l'enfant n'éprouve aucune culpabilité par rapport aux questions qu'il pose.

L'équipe éducative acceptera les croyances, idées, convictions de l'enfant. Au besoin, elle peut préciser qu'il y a beaucoup de croyances différentes. Elle respectera les croyances, idées, convictions des parents tout en respectant les siennes. Elle n'en fera part à l'enfant ou aux représentants légaux que sur demande (si elle le désire) ou s'il y a danger pour l'enfant. Un travail de prévention devrait être fait à l'aide de matériel ludique (marionnettes, jeux, ...) afin d'apprendre à l'enfant à s'exprimer, à s'affirmer, à verbaliser ses émotions, ce qu'il ressent. Des livres peuvent être à disposition de l'enfant (et des représentants légaux en cas de besoin) afin d'aborder ces sujets.

Être attentif aux éventuels changements de comportement de l'enfant. Faire attention à être objectif et ne pas forcément faire de lien entre le comportement et la difficulté que rencontre l'enfant en ce moment. Être disponible pour les représentants légaux et le leur verbaliser. En cas de doutes ou de besoin, demander un entretien aux représentants légaux.

❖ **Suivi de l'enfant et de la famille**

Le suivi de l'enfant est la meilleure manière d'exercer notre collaboration avec la famille/représentants légaux et de permettre un respect de nos objectifs de travail, entre-autre, le travail de prévention et de soutien à la famille, l'enfant. Afin d'optimiser ces suivis, un système de références a été mis en place, chaque responsable à la référence de quelques enfants et sera responsable de leurs suivis et des entretiens avec les représentants légaux.

Pour ce faire, plusieurs outils sont créés afin de permettre à l'éducatrice d'être prête face aux demandes des représentants légaux :

Tout au long de l'année, la direction doit être :

- À l'écoute
- À la disposition des représentants légaux et des enfants pour tous besoins, toutes questions, toute organisation et mise en place de mesures nécessaires.
- À la disposition des référents pour appeler les représentants légaux ou organiser des réseaux.

- Au courant de la situation de chaque enfant, de chaque famille ainsi que des membres de l'équipe éducative.
- Capable de répondre aux demandes diverses de chacun.
- Un relais, une ressource pour l'équipe éducative.
- Un médiateur en cas de litige.

Tout au long de l'année, l'équipe doit :

- Être à l'écoute.
- Noter des observations sur tous les enfants.
- Être une ressource pour les référents.
- Partager ses observations, questionnements à l'équipe lors des colloques éducatifs.

Tout au long de l'année, les référents doivent :

- Être à l'écoute.
- Être à disposition des représentants légaux pour un entretien de bilan. Ils sont également à disposition pour tout conseil, démarche à entreprendre, travail en réseau, ...
- Être à disposition du représentant légal pour d'autres moments d'échanges.
- Convoquer les représentants légaux en cas de souhait de l'équipe pour approfondir un point.
- Tenir à jour le dossier de l'enfant
- Se questionner régulièrement sur l'évolution de chaque enfant, faire des bilans.
- Partager ses observations, questionnements à l'équipe lors des colloques éducatifs.
- Se porter garant/e des souhaits des parents/représentant légaux auprès de leur/s enfant/s.

Des moments dans la semaine, permettent de prendre un moment en dual avec un enfant dont on a la référence pour un moment d'observation, de partage afin d'offrir un accompagnement optimal de l'enfant et indirectement de sa famille.

Les infos reçues seront retransmises directement au/à la référent/e (oralement ou par écrit), afin qu'il/elle tienne à jour le dossier de l'enfant.

❖ **La sécurité**

La sécurité de la crèche a été réfléchié suivant les consignes de l'Office Cantonal des mineurs, de l'AIB ainsi que du Laboratoire Cantonal.

Avec l'aide des services compétents et de divers professionnels, la sécurité des locaux, du jardin, de la cuisine, etc... ont été mis en place.

Chaque membre de l'équipe veille au mieux au respect des consignes de sécurité en espérant ainsi réduire au maximum le risque d'accident. Malgré une vigilance accrue certains incidents sont toutefois inévitables.

❖ **La conscience écologique**

La crèche se doit d'être un modèle pour les enfants, c'est pourquoi une conscience écologique doit être partagée. L'équipe éducative est donc attentive à faire des économies dans plusieurs domaines, ceci pour des raisons d'écologies mais aussi de respect du budget.

De même, un tri sélectif des déchets est organisé et appris aux enfants.

La consommation de produits écologiques, de saison et de proximité est valorisée dans tous les domaines (alimentation, hygiène, nettoyages, bricolages, ...)

❖ **Les départs (résiliation de contrat)**

Lorsqu'une famille met un terme à son contrat, il est important que la direction et l'équipe éducative en connaisse les causes.

Le dernier jour, une petite fête est organisée afin que les enfants puissent dire au revoir à l'enfant qui nous quitte, et inversement. Les raisons de son départ sont verbalisées. Le référent prévoit un petit présent que l'enfant pourra emporter comme souvenir de son passage dans la structure, de ses camarades ainsi que des membres de l'équipe qui l'ont accompagné.